

## INFORMATIONS PRATIQUES

Durée, date et lieux :

2 jours ; 14 heures

**Marseille** - 6, rue d'Arcole Marseille (13006) : **13 et 14 octobre 2022**

**Six Fours les Plages** - 233 avenue de l'Europe : **02 et 03 novembre 2022**

## PUBLIC ET PRE-REQUIS

Personnel en poste auprès de structures adhérentes au PSP

Catégorie visée : Responsables de secteur, Directeurs, membres élus du CSE, DRH.

Territoire concerné : Provence - Alpes-- Côte d'Azur

Pas de prérequis s'agissant de l'ancienneté et diplômes requis

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

**Cette formation vise à :**

La formation se destine aux salariés susceptibles de participer à une action de prévention des risques psychosociaux. À l'issue de cette formation, les stagiaires sont en mesure de comprendre et repérer les RPS dans leur activité, de les identifier comme un risque professionnel et de les prévenir.

- Identifier PRS comme un risque professionnel
- Acquérir les notions de RPS, différencier les familles de RPS
- Comprendre le lien entre le travail, les RPS et leurs effets sur la santé et l'entreprise
- Repérer les actions de prévention primaires et les différencier des autres types d'actions de prévention des RPS
- S'inscrire dans le projet de prévention RPS de la structure en collaboration avec les différents acteurs (direction, RH, encadrement...)

## CONTENU

**Programme :**

- Le cadre réglementaire de la prévention applicable aux RPS (code du travail et code de la Sécurité Sociale)
- Les différentes catégories de RPS et les facteurs qui les fondent
- Les différentes définitions des RPS (les catégories du stress, des violences internes et externes, autres catégories de RPS (souffrance éthique, dissonance et charge émotionnelle, instabilité du travail)
- La prévention primaire agissant sur le travail de façon pérenne
- Les actions de prévention autre que la prévention primaire
- La démarche de prévention agissant sur les facteurs de RPS Proposition d'actions de prévention
- Priorisation et planification de ces actions
- Reporting des actions dans le DU Identification des moyens nécessaires dans la mise en place du plan d'action
- Retour d'expérience

## METHODES MOBILISEES

## Méthodes, moyens pédagogiques, dispositif d'évaluations :

Alternance exposés théoriques, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle, et s'appuie sur un plan d'actions personnalisé.

## MODALITES D'EVALUATION

---

**En début de formation** : tour de table formalisé

**En fin de formation** : tour de table formalisé

A l'issue de la formation, les participants, se voient délivrer un certificat de réalisation validant les acquis par l'Assurance Maladie – Risque Professionnels et l'INRS. Cette formation est assurée par un formateur certifié faisant partie d'un organisme de formation habilité par l'Assurance Maladie – Risques Professionnels et l'INRS.

## COÛT DE LA FORMATION

---

### Prise en charge :

- **Coût pédagogique** : oui
- **Coût repas** : oui à hauteur de 15 €
- **Coût déplacement** : non

## CONDITIONS D'ADMISSION

---

**Date limite d'inscription** : au plus tard 7 jours avant la formation, soit le 6 octobre 2022 pour Marseille, le 26 octobre pour Six-Fours.

**Seuil minimal de participants** : 8 personnes

**Seuil maximal de participants** : 12 personnes

**Conditions d'annulation** : En cas d'impossibilité d'assister à la formation, obligation de l'employeur d'informer le PSP ; possibilité d'annuler une inscription ou remplacer un salarié 24h avant le début de la formation

## ACCESSIBILITE HANDICAP

---

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite  oui

Si besoin de renseignement ou en cas de difficultés, contact :

- Numéro d'appel national gratuit : 0 800 360 360
- Numéro MDPH 13 : 0 800 81 48 44
- Référent handicap PSP : [info@psppaca.fr](mailto:info@psppaca.fr) ou 04 91 31 10 24
- Référent handicap prestataire : Sens Action, Anne Buonomo, 0677202317

## CONTACT

---

PSP PACA : [info@psppaca.fr](mailto:info@psppaca.fr) – 04 91 31 10 24 – 74 rue Edmond Rostand 13006 Marseille